



Pourquoi ce site InfoNano ?

Comprendre notre démarche

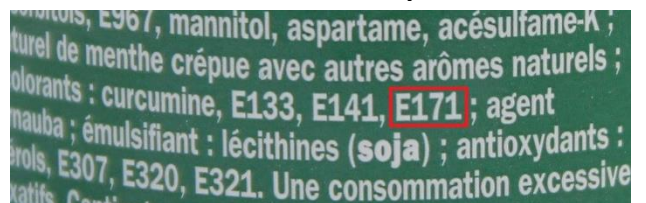
Face à l'omerta qui règne sur la question des nanoparticules dans l'alimentation, l'association Agir pour l'environnement a décidé de mener depuis mars 2016 un travail de veille dans les grandes enseignes de supermarchés.

L'objectif consiste à tenter d'**identifier les produits alimentaires contenant des nanoparticules** (ceux qui portent la mention [nano] dans la liste des ingrédients) **et ceux qui pourraient en contenir via les additifs alimentaires « suspects »**.

Comment avons-nous procédé ?

Nous avons scruté les étiquettes des produits alimentaires à la recherche d'**additifs susceptibles d'être présents à l'échelle nanométrique** :

- Le **E171** ou **dioxyde de titane** ou TiO₂ (colorant)
- Le **E172** ou **oxyde de fer** (colorant)
- Le **E551** ou **dioxyde de silicium** (antiagglomérant)



Les résultats

Nous n'avons repéré **aucun produit étiqueté [nano]**. Mais nous avons identifié **plus de 200 produits susceptibles de contenir des nanoparticules**. Plus de la moitié sont des produits destinés aux enfants (bonbons, chewing-gums, biscuits, céréales pour petit-déjeuner...).



Dès qu'un produit est repéré, l'association envoie un courrier au fabricant pour le questionner sur la présence ou non de nanoparticules dans les additifs. Très peu de réponses ont été reçues. Et ceux qui répondent affirment en général ne pas utiliser d'additifs contenant des nanoparticules, mais sans pour autant apporter des preuves tangibles sur l'absence réelle de nanoparticules, telles que des analyses menées par des laboratoires indépendants.

C'est dans cette liste de 200 produits qu'Agir pour l'environnement a choisi au hasard 6 produits confiés au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) pour analyse. Les résultats sont éloquentes : les échantillons des 6 produits contiennent tous des nanoparticules, dans diverses proportions.



En d'autres termes, chaque fois que nous faisons analyser un produit « suspect », des nanoparticules non-étiquetées sont identifiées !

Ce site a donc pour vocation d'**informer** et de **mettre en garde les consommateurs** quant à la présence insidieuse de ces nouvelles substances dont les effets toxiques sont de plus en plus prouvés.

Le classement des produits

Nous avons opté pour un code couleur permettant de distinguer les produits selon leur statut :

- **Produits en rouge** : ils contiennent des **nanoparticules identifiées** par le LNE après analyse sur échantillons. Ces produits ne sont **pas étiquetés** [nano] et seraient donc en infraction avec le Règlement européen sur l'information du consommateur (INCO) en vigueur depuis décembre 2014.
- **Produits en orange** : ils contiennent des **additifs susceptibles d'être retrouvés à l'échelle nanométrique** (E171, E172, E551).

Un questionnaire a été envoyé aux industriels qui les fabriquent et/ou les commercialisent et la plupart n'y ont pas répondu...

Les réponses reçues n'ont pas été satisfaisantes car elles ne fournissaient pas de garanties suffisantes, à savoir :

- Un engagement public et transparent
- Un engagement étayé d'analyses indépendantes et de qualité en laboratoire (en utilisant notamment les techniques les plus fiables de microscopie électronique comme les MEB et MET¹). **Les analyses** ne doivent pas se contenter d'identifier les agglomérats ou agrégats mais **doivent rechercher les nanoparticules primaires**.

¹ MEB : Microscopie Electronique à Balayage.

MET : Microscopie Electronique à Transmission.

Ces techniques de microscopie permettent de mieux caractériser la taille, la distribution en taille et la forme d'un échantillon, offrant ainsi l'accès à des données quantitatives et fiables.

Consulter le rapport du LNE pour plus d'infos :

http://www.agirpourenvironnement.org/pdf/nano/rapport_LNE_14_novembre_2016.pdf

agirpourenvironnement.org

- **Produits en vert** : les **marques** commercialisant ces produits se sont **engagées publiquement à retirer les additifs** susceptibles de contenir des nanoparticules. Parmi ces produits, certains seront encore **disponibles en magasins avec les additifs « suspects » jusqu'à écoulement total des stocks fabriqués avant 2017**. **D'autres** industriels ayant choisi de refuser les nanoparticules ont indiqué que les additifs « suspects » étaient **en cours de retrait**.

Mise en garde

La grande majorité des informations contenues dans la base de données InfoNano est issue de recherches de terrain menées par des sympathisants. Cette liste n'est pas exhaustive et peut faire figurer des produits dont la composition a évolué entre temps. L'association Agir pour l'Environnement ne peut être tenue responsable si certaines informations s'avèrent erronées. L'association met tout en œuvre pour garantir le sérieux et la validité des informations publiées. En cas d'erreurs ou imprécisions, il vous est possible de nous en informer par courriel en adressant un message électronique à alerte@infonano.org.